

Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.5 - Suivre le même cap pour être acceptés et reconnus ?



« La Normandie et la Bretagne partagent une passion : la mer. Le projet de créer un parc naturel marin commun les réunira-t-elles davantage ? Tout reste à faire. Instantanés de ces terres marines. Il s'en passe de drôles entre la Normandie et la Bretagne. La France, via l'Agence des aires marines protégées, a entrepris de créer le Parc naturel marin du Golfe normand-breton d'ici à 2015. [...]

L'objectif de la coordination entre AMP est de donner une cohérence générale à la gestion des sites. Il est en premier lieu important de s'accorder sur les objectifs de protection des milieux avec l'ensemble des acteurs pour une bonne adhésion de tous. Suivre le même cap permet ainsi d'éviter les luttes d'influence entre différentes AMP, qui décrédibilisent les actions ou les objectifs des gestionnaires et des acteurs de la gouvernance.



S'associer, harmoniser les actions, en prenant en compte le travail de chacun, donnent du poids à l'ensemble des AMP d'un territoire. Une « sensation de vitrine », une cohérence et un message clair permettent aux gestionnaires, aux usagers et au public de mieux s'y retrouver dans les différentes facettes de protection.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB